



Étudiants Internationaux **SE CONNECTENT**



International Student **CONNECT**

SERVICES D'URGENCE

SITUATION D'URGENCE METTANT LA VIE EN DANGER

LE SERVICE **9-1-1** (utilisé seulement en cas d'urgence)

Pour toute situation où votre santé ou celle d'une personne est en danger, composez le

9-1-1, et ce, peu importe où vous vous trouvez au Canada.

Ce numéro vous connectera aux services de police, d'ambulance et de pompiers. Les appels **9-1-1** sont gratuits, que ce soit à partir d'une ligne fixe, d'un téléphone cellulaire ou d'un téléphone public.

Composez le **911** dans les situations suivantes :

- Une vie est en danger, ou encore des gens ou des biens font l'objet d'une menace imminente (par exemple, un incendie).
- Un crime est en cours.
- Un crime grave vient de se produire et le suspect est peut-être encore dans les environs ou risque de revenir sur les lieux.
- Des circonstances suspectes semblent indiquer qu'un crime est sur le point de se produire ou vient de se produire.

Lorsque vous composez le **9-1-1** :

- Restez calme et prononcez clairement.
- Si vous demandez un service d'interprétation, restez en ligne jusqu'à ce que vous soyez connecté à un interprète.
- Énoncez quel type de service est nécessaire (police, ambulance, pompiers).
- Expliquez la situation.
- Donnez l'adresse précise où vous êtes.
- Donnez votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.
- Répondez aux questions supplémentaires s'il y a lieu.
- Restez en ligne jusqu'à ce que l'agent vous dise de raccrocher.

Pour plus d'information sur **9-1-1** Ontario, consultez www.opp.ca .

Ambulance – Si vous devez vous rendre à l'hôpital en ambulance, les frais peuvent être couverts en partie ou en totalité selon votre police d'assurance. Pour obtenir de l'information au sujet de la facturation des services d'ambulance, consultez le site Web:

trouvelien.at/AmbFacture .

SITUATIONS D'URGENCE QUI NE CONSTITUENT PAS UN DANGER POUR LA VIE

Plusieurs options se présentent à vous lorsque vous avez besoin d'assistance. Assurez-vous de bien connaître les services disponibles afin de pouvoir prendre une décision rapide en cas d'urgence.

La police – Au Canada, la police est digne de confiance. Elle assure la sécurité de la population et agit selon les lois du pays – elle est là pour nous protéger. C'est un crime de vouloir donner un pot de vin à un policier.

Pour obtenir plus d'information sur la police de l'Ontario, consultez www.opp.ca .

Services de soins d'urgence – Si votre situation médicale nécessite une attention immédiate, rendez-vous aux services de soins d'urgence le plus près, soit une salle d'urgence d'un hôpital ou un centre de soins urgents. Les hôpitaux sont ouverts en tout temps, mais l'attente peut être longue. Pour en apprendre davantage sur ces services, consultez www.ontario.ca/fr/page/salles-des-urgences et www.ontario.ca/fr/page/centres-de-soins-urgents .

Cliniques sans rendez-vous – Ces cliniques fournissent des conseils et des soins médicaux aux personnes qui souffrent d'une blessure ou d'une maladie mineure et qui n'ont pas de médecin de famille. Vous pouvez également vous rendre au **centre de santé communautaire** de votre localité pour obtenir des soins primaires



et de l'information. Pour obtenir des renseignements au sujet de ces services, consultez les sites Web trouvelien.at/cliniques et trouvelien.at/CSanteCmmu.

Si vous avez un médecin de famille, ce dernier reste votre premier contact si vous êtes malade ou blessé. Pour trouver un médecin de famille, consultez trouvelien.at/trouverMed.

Télesanté Ontario – Pour obtenir des conseils de santé généraux d'une infirmière ou d'un infirmier, appelez Télesanté Ontario au **1 866 797-0000**. Ce service est gratuit et accessible en tout temps. Les conseils sont fournis en français et en anglais, et un service d'interprètes est offert dans quelques autres langues. Pour obtenir plus d'information, consultez le site Web trouvelien.at/telesante.

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE OU D'URGENCE

Ce type d'hébergement est gratuit et accessible à l'année longue pour les personnes qui se retrouvent en situation de crise ou qui n'ont pas de lieu où dormir (« sans abri »).

Si vous êtes sans abri, vous êtes expulsé de votre domicile ou vous êtes en danger dans votre logis, vous pouvez vous rendre dans un **foyer ou refuge d'urgence**. Habituellement, ces endroits servent une clientèle spécifique et offrent des services en conséquence. Par exemple, il y en a pour les hommes, pour les femmes, pour les familles ou encore pour les jeunes.

Si vous êtes victime de violence familiale, vous pouvez vous rendre dans un **refuge ou une maison d'hébergement**. Ces endroits sont sécuritaires. Ils offrent un endroit où dormir, des services de counseling et des repas aux parents et à leurs enfants (le cas échéant).

Pour obtenir plus d'information sur l'hébergement temporaire ou d'urgence, consultez trouvelien.at/refugeUrge ou composez le **2-1-1** ou consultez www.211ontario.ca/fr.

En cas d'urgence ou de danger immédiat, rendez-vous directement dans un centre d'hébergement ou appelez le **9-1-1**.

LIGNES D'ASSISTANCE AUX PERSONNES EN DÉTRESSE

Les lignes téléphoniques d'urgence sont gratuites et offrent un service de soutien, de counseling et d'écoute par téléphone à toute personne dans le besoin. Voici quelques-unes de ces lignes :

- **Femaide – 1 877 femaide**. Pour femmes victimes de violence ou pour toute personne touchée par la violence faite aux femmes.
- **Services de soutien aux survivants de sexe masculin qui ont été victimes de violence sexuelle – 1 866 887-0015**.
- **Jeunesse, J'écoute – 1 800 668-6868**. Pour jeunes et adolescents.
- **Ligne de crise en santé mentale – 1 866 996-0991**. Services de santé mentale.
- **PFLAG Canada – 1 888 530-6777**. Services pour toute personne ayant des questions ou des inquiétudes sur l'orientation sexuelle et l'identité sexuelle.
- **Lesbian Gay Bi Trans Youth Line – 1 800 268-YOUTH (en anglais)**. Service pour les jeunes LGBTQ2S de l'Ontario.
- Pour en apprendre davantage sur les lignes de soutien d'urgence pour francophone, consultez trouvelien.at/lignesUrge.

D'autres lignes de soutien d'urgence sont énumérées sur le site Web du Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH) : trouvelien.at/CMHdetress.

NOTE IMPORTANTE

Selon la Loi sur les services en français de l'Ontario, vous pouvez demander de parler à quelqu'un en français au service 9-1-1. Ce service a également des interprètes qui parlent plus de 140 langues - n'hésitez pas à vous exprimer dans la langue de votre choix.